
Mon voile d'en France

Emmanuelle Ruhard

La violence s'est déversée en Algérie comme une vague. Des deux côtés de la Méditerranée, on a dressé les barricades. Encore une guerre sourde par-dessus la mer et l'histoire. Encore une guerre sans nom, là-bas, ici, entre nous; une pierre jetée sur un édifice de drames. Comme leurs aînés, les jeunes en France reçoivent en plein cœur les échos déchirés d'outre-mer. Ils réactivent des histoires lointaines dont ils ne furent pas les témoins directs. Ils retentissent jusqu'au coin de leur rue, jusqu'au fond des cours de leur lycée, ils éclatent au sein de leur propre famille et de leur ville.

Ces fragments de mémoire sont des liens communs des jeunes franco-algériens, franco-maghrébins, et français tout court. Les appels au secours identitaires des uns renvoient les autres à leur propre difficulté d'être et de savoir qui ils sont, au-delà des clivages culturels et dans le cadre d'une histoire commune chargée.

Que savent-ils des relations franco-algérienne? Sur quelle mémoire et quelle conscience repose leur identité. N'y a-t-il pas un travail collectif à faire pour les jeunes en faillite de mémoire et de repère? Un travail dont la société dans son ensemble ne voudrait pas entendre parlée?

Aujourd'hui, après plus de trente ans de laisser-aller, de fuite en avant et d'inhibition, l'actualité nous oblige à nous arrêter pour réfléchir ensemble à notre avenir.

Le travail de mémoire sur la récente époque coloniale est en friche en France. La recherche historique est encore très peu encouragée et développée. Pourtant cette histoire de France s'est achevée à grands fracas il y a juste trente cinq ans. Elle a durablement installé le pays dans une certaine ouverture au monde, caractérisée par des mariages plus ou moins serrés avec des régions dont la France a pris la tutelle.

Automne 1996

L'exemple du rapprochement franco-algérien représente plus qu'aucun autre les aléas et les vicissitudes de l'aventure coloniale française poussée à son extrême. Les souvenirs de l'implantation française plus que centenaire en Algérie planent aujourd'hui sur l'ancienne métropole. Les nouvelles générations sont-elles condamnées à être les otages d'une histoire mal digérée?

Notre histoire avec ces gens-là

Les enfants de la décolonisation sont devenus des adultes, mais les filiations issues des aventures coloniales en général, algériennes en particulier, ne sont pas assumées. Des deux côtés, la mémoire dérange. Celui qui agite l'épouvantail pour dissiper le brouillard passez pour un idéaliste ou un semeur de troubles.

L'enseignement de l'histoire et ses limites

Les manuels d'histoire font état depuis vingt ans de la décolonisation et de l'émergence de nouveaux pays indépendants. En géographie, les élèves en fin de cycle secondaire (troisième et terminale) étudient les nouvelles formes de domination entre États. Là où la métropole exerçait un pouvoir global subsiste une domination de type économique, avec des effets politiques, culturels et une domination de type économique, avec des effets politiques, culturels et sociaux toujours importants, mais relativement secondaires par rapport au passé.

A l'époque où la France idéalisait encore son action outre-mer, la colonisation était au programme des collèges et lycées. Aujourd'hui elle ne l'est plus, mais les manuels parlent à l'occasion de néo ou post-colonialisme. On se réfère donc en classe à des systèmes que les élèves ne connaissent pas. Les fils sensés construire l'histoire peuvent-ils se tendre sur de telles bases?

L'enseignement de l'histoire privilégie à présent les périodes courtes dans une vision horizontale tous azimuts du temps et de l'espace. L'incidence coloniale sur notre époque s'appelle désormais émergence du tiers-monde; relations monde développé/sous-développé ou en voie de développement, aide au développement, coopération Nord/Sud. La problématique coloniale est par conséquent déclassée et renvoyée aux études spécialisées, l'étude de son histoire est escamotée dans les classes et aux examens.

Conséquence: les mouvements d'immigration de populations francisées, dite francophones, sur l'ersatz de l'ex-Empire sont traitées comme les manifestations d'ordre économique, liées au rayonnement de la France et à sa "culture universelle". Mais le fait que la France ait disposé pendant longtemps de l'identité des peuples colonisés, pour en faire exactement ce qu'elle voulait, ne fait pas l'objet d'une attention particulière.

Ce parti-pris est injuste. Il doit être relativisé car depuis peu, l'identité

nationale, l'accession à la nationalité, la laïcité et les réflexes racistes sont traités dans leur version contemporaine. Ces thèmes sont mêmes présentés dans leur profondeur historique, avec l'assimilation successive des différentes vagues d'immigration (polonaise, italienne et d'autres). Ces questions sont développées pour démontrer la valeur du modèle d'intégration "à la française". Mais elles restent inexploitées pour décrire ce qu'a provoqué l'application autoritaire de ce modèle à l'extérieur.

Même si la guerre d'Algérie est aux programmes du Bepc et du Bac en 1983, ce progrès officiel n'a pas provoqué de réelle conscience. Au total, le thème n'est quasiment jamais sorti aux épreuves de fin d'année, et certains professeurs hésitent encore à l'aborder en classe.

Attitude par rapport à l'Islam

L'inhibition face à un passé mal dégrossi n'explique pas à elle seule la persistance des blocages. Elle est doublée par une autre difficulté d'ordre culturel, qui oppose le monde occidental scientifique au monde arabo-musulman religieux.

Cette opposition, présente dans la société française, est soigneusement dissimulée entre une présentation de la société française contemporaine d'un côté et du monde musulman de l'autre. Dans le premier, on évoque l'installation de plusieurs générations de Maghrébins. Dans l'autre, on évoque le renouveau de l'Islam dans ces manifestations les plus violentes contre l'Occident.

L'élève doit être malin et lire entre les lignes pour se représenter ce qu'est aujourd'hui l'Islam de France, seconde religion nationale, et pourquoi il est si difficilement accepté. S'il est musulman d'origine algérienne, ou si, de n'importe quelle façon, son histoire le raccroche à l'Afrique du Nord ou à l'Islam, il ne peut qu'être sensible à l'extrême pudeur avec laquelle les manuels présentent cette part de l'identité française.

La rigidité et la saturation des programmes sont les prétextes évoqués pour expliquer ce phénomène. Le cours d'histoire a en effet des limites qui ne lui permettent pas d'approfondir tous les sujets. Mais le cours d'histoire est un cache-sexe; il est à l'image de la société qui le fabrique. Ses limites sont celles du pays, qui refuse toujours de lever le voile sur ses contradictions les plus criantes, ainsi que sur les périodes les plus sombres de son histoire.

Droit des jeunes à la mémoire

L'étude des manuels d'histoire et des programmes montre que depuis 1983, l'éducation nationale a pris la responsabilité d'enseigner la guerre d'Algérie aux jeunes Français. La concurrence du livre scolaire aidant, ces manuels sont devenus au fil des ans de véritables instruments de travail sur le monde contemporain. Sur ce point, il est difficile de les accuser de ne pas remplir leur fonction éducative.

Mais si la mémoire fait tant défaut, c'est qu'elle ne se forme pas seulement sur les bancs d'école. Elle est le miroir de la société dans son ensemble. Or les jeunes doivent savoir qu'aujourd'hui, c'est avant tout sur l'institution judiciaire que pèsent les plus lourds blocages.

Combien de jeunes savent comment la colonisation de peuplement fut installée en Algérie et à quel prix? Qui parle aujourd'hui de ce que fut le statut coranique, le sort des français de seconde zone et des juifs, les régimes administratifs des communes, la transformation des lieux de cultes en églises, la privation d'enseigner et d'apprendre l'arabe ou le berbère dans les écoles. Quand est-il question des agressions culturelles, des atteintes aux libertés fondamentales aux droits de l'homme des colonisés et des guerres de conquête menées comme des croisades contre l'Islam?

Réconcilier les Français entre eux

A cause des différentes lois d'amnistie prononcées à l'égard des responsables français en exercice au moment du conflit, la justice ne peut ouvrir les enquêtes qui établiraient la part des uns et des autres dans l'entreprise répressive coloniale. Les responsabilités politiques et militaires ne sont pas reconnues par la société.

Ainsi, la question de savoir si les crimes de l'armée française en Algérie sont des crimes contre l'humanité ou des crimes de guerre n'est pas tranchée. En principe, cela ne change rien puisque dans les deux cas, ces crimes sont imprescriptibles. Du moins dans tous les pays européens, mise à part la France. En faisant exception à la règle, la législation française marque sa différence par la mauvaise conscience dans les hautes sphères de l'État et de l'armée.

Tout est fait pour que jamais la question des crimes de guerre ne soit posée en France. La loi contre la diffamation interdit le droit des témoins et les victimes de désigner leurs tortionnaires; le nouveau Code pénal de 1994 propose une nouvelle définition des crimes contre l'humanité applicable seulement pour l'avenir. L'institution judiciaire est verrouillée, comme la parole et la mémoire.

Ce mal est bien français. Il est le trait d'union entre la période de Vichy et la guerre d'Algérie, où les mêmes hauts fonctionnaires exécutent les déportations juives et répriment vingt ans plus tard les mouvements du peuple algérien en France. Il est interdit de nommer ces personnes tant que la justice n'aura pas établi officiellement leur implication et leur culpabilité. Pourtant la plupart d'entre nous savent de quelles personnes il est question, et pourquoi elles ont bénéficié et bénéficient toujours d'une impunité tenace.

Beaucoup l'ont dit: il faut laisser les Français se réconcilier, il faut leur donner du temps. Beaucoup ont agi en conséquence. Mais il ne s'agit pas de ranimer les guerres, à supposer qu'elles ne soient jamais éteintes, mais de rendre justice, d'ouvrir la tribune pour libérer la communauté nationale de ses complexes internes. Qu'au moins les générations montantes, appelées à vivre ensemble sur le même territoire ne perpétuent pas les haines et les ressentiments. Et si d'aventure elles n'étaient pas prêtes à dépasser les clivages culturels et les antagonismes d'hier, si par malheur leur avenir commun était impossible, qu'au moins elles sachent pourquoi.

La transmission de la mémoire

La plus grande blessure est celle qui reste ouverte au passage des générations successives, pas celle qui met en cause l'orgueil des régimes, des individus, ou la raison d'Etat. Les Français doivent se libérer de la honte ou d'avoir été lâches face aux souvenirs de leur passé.

Dans cette affaire, le devoir des aînés est multiple. Ils ont la responsabilité de transmettre la mémoire de leur histoire à leurs enfants, pour que ceux-là sachent d'où ils viennent et sur quoi est fondée leur identité. Ensuite il leur revient de faire le point sur l'héritage qu'ils laissent derrière eux, pour qu'avec le recul, les nouvelles générations puissent s'émanciper des vieilles querelles.

Or, la politique suivie jusqu'à présent est d'attendre que le temps passe. Comme si à lui seul, il pouvait suffire à soulager les consciences et justifier qu'on évite les débats, les jugements et les excuses.

Doit-on attendre que tous les protagonistes de la guerre d'Algérie soient morts pour en parler librement? A-t-on le droit de laisser les injustices se perpétuer au nom du confort de la grande majorité? Comment pallierons-nous à notre déficit de mémoire quand les témoins auront disparus? Et comment expliquerons-nous que le pays champion des droits de l'homme ait maintenu en poste des responsables politiques compromis dans des crimes imprescriptibles?

Jusqu'à quel point la réserve ne nous enferme-t-elle pas sur nous-mêmes, dans nos contradictions les plus acerbes, au lieu de nous libérer? Revendiquer le deuil aujourd'hui par respect pour ceux qui se sont battus et qui sont morts n'est pas moins légitime que de prétendre à la justice pour les communautés qui souffrent au quotidien de leur statut.

La gestion de notre après-guerre avec l'Algérie n'est évidemment pas facilitée par l'évolution de ce pays depuis l'Indépendance. Si la coopération économique et culturelle a toujours été maintenue sans interruption depuis 1962, la perception de l'histoire et surtout sa présentation diffèrent beaucoup.

Il est pour le moment difficile d'envisager une coopération éducative sur la période coloniale, bien que ce domaine soit très important sinon indispensable à l'épanouissement des relations bilatérales. La recherche historique combinée permettrait également de grandes avancées entre les deux nations. Ces questions restent en suspens pour l'heure. Jusqu'à quand?

Pour ne plus se contenter d'attendre, certaines associations françaises mixtes ont entrepris de se réunir pour parler de la guerre et de son souvenir. A ce niveau d'engagement, des actions sont possibles, avec toutes les difficultés et la portée relative que cela implique.

Le 12 avril 1996, une manifestation s'est déroulée sur le campus de Bordeaux 3, consacrée au thème Mémoire et Identité des enfants des deux rives. Cette tentative de réappropriation de la mémoire franco-algérienne par les jeunes vivant en France devait permettre une mise en

perspective des problèmes contemporains liés à l'immigration, aux relations entre les différentes communautés françaises et à leur possibilités d'intégration.

Annadi, association étudiante de Bordeaux 3, a voulu réunir les jeunes de l'agglomération bordelaise, enfants de la décolonisation et de l'immigration, autour de la conscience qu'ils ont de leur histoire.

L'objectif de cette manifestation était de proposer aux participants une sensibilisation à l'avenir, au passé et au présent des relations franco-algériennes en France, à travers des témoignages, archives, analyses et récits auxquels se sont ajoutées les questions et les réactions du public.

Cette opération s'est déroulée en trois temps: un débat sur les événements de Sétif en mai 1945, prolongé par la projection du documentaire de Djemila Sahraoui sur le sort des femmes algériennes depuis la guerre d'indépendance. Enfin, un concert musique du monde, regroupant Djamel Allam et un jeune groupe bordelais bilingue.

Le premier débat a mis en relation des historiens, professeurs, écrivains, journalistes et juristes des deux nationalités avec des étudiants et des lycéens de toutes origines.

Pendant plus de deux heures, il a été notamment question des éléments suivants: le contexte politique et social en France et au Maghreb en 1945; le statut des Français musulmans d'Algérie; les grandes tendances du nationalisme algérien naissant; les idées d'Albert Camus, Kateb Yacine, Messali Hadj et Farhat Abbas; la participation des armées nord-africaines dans les deux guerres mondiales; la controverse sur le nombre de morts victimes de la répression de mai 45; les nuances terminologiques entre massacre et génocide; les responsabilités de l'appareil politique français dans les massacres; la paralysie de la justice aujourd'hui.

La journée s'est poursuivie par la projection du dernier film de Djemila Sahraoui *La moitié du ciel d'Allah* qui porte un regard sur l'évolution du sort des femmes algériennes, depuis le début de la guerre jusqu'à nos jours. Primé par la FIPA en 1995 et diffusé sur Arte quatre jours après la Journée, ce court métrage de 55 mn a provoqué de nombreuses réactions, particulièrement vives chez le public d'origine algérienne.

Durant une heure, il a été notamment question de la subjectivité du regard de la réalisatrice, de la subordination des femmes à travers la loi, notamment le code de la famille de 1984 et la complexité des relations mère/fils, principal verrouillage de la société algérienne contemporaine et de la guerre des sexes.

Emmanuelle Ruard est étudiante en maîtrise d'Histoire et présidente de l'association *Annadi*, le Club des amis du monde arabe de Bordeaux 3.

Références bibliographiques:

- *Enseignement et mémoire de la guerre d'Algérie*. Colloque de la Ligue de l'enseignement organisé à l'Institut du monde arabe, Paris, mars 1992.
- Benjamin Stora: *La gangrène de l'oubli*. Ed. la Découverte, Paris, 1997.